Lextenso
Annonces & Formalités

Petites affiches
Gazette du Palais
Quotidien Juridique
Les Affiches Versaillaises
La Loi
Odal
Oplec

Justificatif de parution

Justificatif généré le 26/05/2023

Support de parution : Actu-Juridique.fr

Date de parution : 26/05/2023
Département : (94) Val-de-Marne
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/676888
N° d'annonce : 676888

229 GRIMAU

Société civile de construction vente au capital de 1.000 €

Siège social : 70 avenue de Verdun 94200 IVRY-SUR-SEINE

527 730 915 R.C.S. Créteil

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 15 avril 2023, la dissolution anticipée de la société a été prononcée à compter de ce jour suivie de sa mise en liquidation.

A été nommé comme liquidateur Monsieur Gianluca BIANCHI demeurant 229 rue Julian Grimau 94400 VITRY-SUR-SEINE.

Le siège de la liquidation est fixé à l'adresse du siège social sis 70 rue de Verdun – 94200 IVRY-SUR-SEINE.

Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de CRETEIL.

Pour avis

Vérifier la validité de l'annonce
Code de vérification : aeMELMee2
https://digitalisation.actulegales.fr/#aeMELMee2

EURO-QUALITY SYSTEM ISO 9001

Habilitation : Le support Actu-Juridique.fr est habilité à publier les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans les départements de Paris - 75 (arrêté du 30/12/2021), Seine-et-Marne - 77 (arrêté du 10/12/2021), Yvelines - 78 (arrêté du 28/12/2021), Essone - 91 (arrêté du13/12/2021), Hauts-de-Seine - 92 (arrêté du 16/12/2021), Seine-Saint-Denis - 93 (arrêté du 22/12/2021), Val-de-Marne - 94 (arrêté du 31/12/2021) et Val d'Oise - 95 (arrêté du 24/12/2021)